UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-treizième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 octobre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 octobre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

MEMBRES:	PRÉSENT	ABSENT
BLEYAERT, Élodie		Х
Membre étudiant DUPONT-ROUSSE, Pierrette		X
Membre socio-économique GIROUX, Jean-Pierre	x	
Membre socio-économique		
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	Х	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	Х	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	Х	

PERSONNE CONVOQUÉE :

DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

<u>INVITÉ</u>:

BOUDREAU, Claude X
Directeur
Communications et recrutement

Χ

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline X Secrétaire général Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion (03.10.05)
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un(e) commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque
- 4.- Approbation du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'accès aux services de soutien à l'enseignement universitaire au Cégep de Saint-Jérôme
- 5.- Prochaine assemblée (31 octobre 2005)
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'una-nimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Annie Sarrasin à titre de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, et ce, à compter du 19 octobre 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 273-CX-1196 concernant l'engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque (Annie Sarrasin), laquelle est jointe en appendice.

4.- Approbation du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'accès aux services de soutien à l'enseignement universitaire au Cégep de Saint-Jérôme

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle que dans le cadre du consortium provincial du DEC-BAC en sciences infirmières, l'Université du Québec en Outaouais décidait de resserrer ses liens de coopération avec le Cégep de Saint-Jérôme, en offrant la formation universitaire à temps complet à compter de septembre 2004.

Cette décision découle également de la longue tradition de partenariat entretenu avec le Cégep de Saint-Jérôme par l'intermédiaire de la présence de l'Université du Québec en Outaouais au Centre collégial de Mont-Laurier administré par le Cégep de Saint-Jérôme.

À cette formation en sciences infirmières s'est ajoutée une offre de services dans d'autres programmes permettant à l'Université du Québec en Outaouais de rayonner dans les régions des Hautes et Basses Laurentides.

Le protocole couvrant l'accès à des services de soutien à l'enseignement universitaire (bibliothèque, informatique, etc.) est d'une durée d'un an, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2005. Dorénavant, les services de soutien à Saint-Jérôme seront facturés sur la base d'étudiants en équivalence temps plein (EEETP) au lieu du système de facturation à la pièce. Un montant de 110 000 \$ est déjà prévu au budget 2005-2006.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 273-CX-1197 concernant l'approbation du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'accès aux services de soutien à l'enseignement universitaire au Cégep de Saint-Jérôme, laquelle est jointe en appendice.

5.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 31 octobre 2005 à 12 h 15, si besoin il y a.

6 Levée de l	'assemblée
--------------	------------

Sur	proposition	de	mons	sieuı	s Se	rge	Lab	ine	≘,	appuyée	par
monsieur	Jean-Pierre	Gir	oux,	il	est	rés	olu	à	1'	unanimité	é de
lever l'a	assemblée à 20	0 h	00.								

Le président d'assemblée	Le secrétaire